

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire Desjardins du Centre-sud gaspésien, tenue à distance, le lundi 15 avril 2025 à 19h30.

La participation des membres lors de la diffusion en direct (51 membres) et 32 membres en différé. C'est donc un total 83 membres qui ont participé en tout ou en partie à notre AGA.
285 membres se sont prévalus de leur droit de vote.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

INTRODUCTION

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de bienvenue

La présidente du conseil d'administration, Mme Marlyne Cyr, souhaite la bienvenue aux membres et aux administrateurs à cette assemblée générale annuelle de la Caisse populaire Desjardins du Centre-sud gaspésien qui se tient entièrement et exclusivement en ligne.

Elle déclare l'assemblée ouverte à 19 h 30.

- Elle informe l'assistance qu'elle agira comme présidente d'assemblée et que la secrétaire du CA de la Caisse, Mme Louise David, agira comme secrétaire d'assemblée, elle est présidente du comité d'audit et de déontologie qui présentera le rapport du comité à l'issue de l'appel de candidatures, assistée dans ses fonctions par Mme Maryse Langelier, adjointe à la direction générale.

Elle est également accompagné à l'animation ou en soutien :

- Par M. Pierrot Joncas, vice-président du conseil d'administration;
- Par Mme Éliane Joseph, présidente du comité Gouvernance et Éthique ayant le mandat de coopération;
- Par M. Jovin Caron, directeur général;
- et de Mme Maude Dégarie, conseillère aux communications et vie associative.

La présidente fait lecture de la définition de membre et les règles concernant l'intervention des membres.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Visionnement du message de M. Guy Cormier, Président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Puisque l'assemblée est tenue à distance, la présidente invite les membres à visionner un court vidéo, pour préciser les modalités qui faciliteront le bon déroulement, les votes en direct et les interactions.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

La présidente informe que, comme il y aura de la votation en direct, il y aura nomination de deux scrutateurs, deux personnes qui sont physiquement présentes pour la communication des résultats.

Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) de nommer Mme Maryse Langelier et Mme Maude Dégarie comme personnes scrutateurs.

Adoptée à l'unanimité.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Puisqu'il s'agit d'une assemblée générale à distance, il ne sera pas possible d'ajouter d'autres sujets à ceux déjà prévus à l'ordre du jour. La secrétaire Mme Louise David fait lecture de l'ordre du jour.

- 1. Ouverture de l'assemblée**
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.
- 2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**
 - 2.1 Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2 Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2024
- 3. Retour sur l'année 2024**
 - 3.1 Rapport du conseil d'administration
 - 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3 Rapport financier
 - 3.4 Présentation des engagements de la caisse dans son milieu
- 4. Périodes de questions**
- 5. Propositions soumises au vote**
 - 5.1 Adoption des modifications au règlement intérieur de la caisse
 - 5.2 Présentation des propositions sur le partage des excédents annuels (ristournes)
(Vote en différé)
 - 5.3 Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.3.1 Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.3.2 Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.3.3 Présentation des personnes candidates
 - 5.3.4 Élection par acclamation
 - 5.4 Précision sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
- 6. Fin de la rencontre et remerciement**
- 7. Publication des résultats et levée de l'assemblée**

Sur proposition dûment faite par (retiré) et appuyée par (retiré), il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2024

Comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale du 15 avril 2024 a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site internet de la caisse. Puisqu'il y a eu la possibilité de prendre connaissance du procès-verbal, il n'y aura pas la lecture ni le résumé.

**Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 15 avril 2024.
Adoptée à l'unanimité.**

3. Retour sur l'année 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Au nom des administrateurs, la présidente du conseil d'administration, Mme Marlyne Cyr, présente les principales réalisations de la caisse pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

La présidente, Mme Louise David, présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

Le conseil d'administration et le comité d'Audit et de Déontologie se sont assurés auprès de la direction générale que toutes les personnes concernées ont rempli leur déclaration d'intérêts et déclaration relative aux personnes liées dans les délais prescrits.

Bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques :

- Une situation de conflit d'intérêts réglé dans les meilleurs délais.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La caisse a octroyé 1 contrat de fourniture de biens ou de services à des personnes visées par le code, pour un total de 7 200 \$. Ce contrat a été conclu dans le respect des règles déontologiques.

3.3 Rapport financier

Une capsule vidéo portant sur les faits saillants du rapport financier du Mouvement Desjardins est présentée.

Une capsule vidéo portant sur les faits saillants du résultat financier de Caisse est présentée.

Le directeur général, M. Jovin Caron, présente les grandes lignes du rapport financier de la Caisse pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

3.4 Présentation des engagements de la caisse dans son milieu.

Mme Éliane Joseph, présidente du comité responsable du mandat en coopération, présente le rapport de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et des commandites et dons et nous invite à regarder une capsule vidéo sur le FADM.

4. Période de questions

Aucune question

5. Propositions soumises au vote

5.1 Adoption des modifications au règlement intérieur de la caisse

M. Caron explique la nature des modifications :

1. Diminution de 1 poste d'administrateur dans le groupe de St-Godefroi;
2. Ajout de 1 poste d'administrateur dans le groupe universel

ATTENDU QUE l'annexe « A » « Conseil d'administration », option « B » du Règlement intérieur de la Caisse prévoit que les membres seront représentés, au sein du conseil d'administration, par des administrateurs en provenance de certains groupes y étant désignés;

ATTENDU QUE le conseil d'administration souhaite modifier la répartition des administrateurs au sein des groupes, notamment afin de favoriser l'approche du profil collectif enrichi et en raison des difficultés à recruter des candidats dans certains groupes;

Il est proposé par (retiré)

Appuyé par (retiré)

D'adopter, par la présente résolution spéciale, la modification suivante au Règlement intérieur de la caisse :

- *que l'annexe « A » « Conseil d'administration », option « B », décrivant les groupes et prévoyant la répartition des administrateurs dans lesdits groupes soit modifiée de manière à :*
 - *Diminution de 1 poste d'administrateur dans le Groupe de St-Godefroi; et*
 - *Ajout de 1 poste d'administrateur ainsi libéré dans le Groupe universel, pour un nombre total de 2 postes universels, ouverts à tout membre étant résidant, domicilié ou travaillant au Québec.*

Que toutes ces modifications entrent en vigueur immédiatement après la levée de l'assemblée générale annuelle.

Adoptée à l'unanimité

5.2 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Une capsule vidéo présente cet élément distinctif de notre coopérative.

La présidente, Mme Marlyne Cyr, précise à tous les membres que le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration est celui qui est le plus avantageux pour l'ensemble des membres et de la communauté; et bien sûr, il est totalement conforme aux encadrements applicables. Les excédents se chiffrent à 5 567 000 \$.

Le directeur général, M. Jovin Caron, présente la recommandation du conseil d'administration.

Nos excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres sont de 3 632 000 \$.

Nous affectons à la réserve de plus-value un montant de 1 434K, une augmentation des autres éléments du résultat d'un montant de 246K\$, s'ajoute une somme utilisée en provenance de la réserve pour fonds d'aide au développement du milieu, soit un montant de 80k et un ajustement net d'un montant de 1k\$ relatif à la ristourne de l'année précédente.

Cela donne un montant de 4 458k\$, en excédent à réparties. De ce montant, un montant budgété de 848k\$ pour la ristourne, s'ajoute un recouvrement d'impôt relatif à la ristourne de 214k\$. Une affectation au fond d'aide au développement du milieu d'un montant de 125k et l'alimentation d'un montant de 3 700K à la réserve générale. À la suite des écritures, le solde à répartir sera à 0\$.

Voici la proposition de versement du conseil d'administration, un versement d'un montant de 125k\$ au fond d'aide au développement du milieu, un versement de 844k en ristourne aux membres répartie ainsi : 683k en ristourne individuel et 161k en ristourne produits.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	
EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)	
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	5 567
Virements réglementaires et autres ajustements	(1 109)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(1 434)
• Autres éléments du résultat	246
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	80
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(1)
Solde des excédents à répartir	4 458
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(759)
• Ristourne	(848)
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	214
• Affectation au FADM	(125)
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0

Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) de recommander le partage des excédents.

Cette proposition sera soumise au vote après les présentations et discussions.

Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes

Le directeur général, M. Jovin Caron, présente la recommandation.

La proposition pour le versement de notre ristourne individuelle et collective

Soit un montant de 125 000 \$ pour notre FADM et de 844 191 \$ pour la ristourne aux membres, et ce, pour un grand total de 969 191 \$.

Voici la recommandation pour les taux de ristournes :

- Tout d'abord un taux de 0,54\$ par tranche de 1000 \$ de volume pour :
Les comptes, pour les produits d'épargne et placement, pour les fonds de placement et finalement pour les prêts et marge de crédit.
- Un taux de ristourne de 23 \$ par 1000 \$ de prime sur les produits d'assurance,
- Un taux de ristourne de 0,58\$ par 1000 \$ d'achat sur les cartes de crédit

- Un taux de ristourne de 23 \$ par 1000 \$ d'honoraires et de commission auprès de service placement et d'investissement en gestion de patrimoine.
- Une ristourne produit de 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois,

Cette proposition concernant le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu et des taux de ristournes sera soumise au vote après les présentations.

5.3 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.3.1 NOMINATION DES OFFICIERS POUR LA PÉRIODE D'ÉLECTION

En tant que présidente du conseil d'administration, tel que le prévoit notre règlement, j'agirai comme présidente d'élection et Mme Louise David agira comme secrétaire d'élection.

5.3.2 Rapport du comité de mise en candidature

À la suite de l'appel de candidatures lancé durant le 20 janvier 2025.

La présidente Mme Cyr invite Mme Louise David, présidente du comité de mise en candidature, à présenter le rapport du comité.

Pour l'assemblée générale de cette année, 3 postes sont à combler. La durée du mandat de ces postes est de 3 ans.

Le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- Des personnes ayant des compétences en coopération, en gestion financière, en comptabilité et en technologie de l'information.
- 3 hommes pour atteindre la parité
- Des membres appartenant aux groupes d'âge suivants :
 - 2 ou 3 membres de 35-49 ans,
 - 0 ou 1 membres de 65 ans et plus
- 1 personne pour le secteur de Chandler,
- 1 personnes pour le secteur de Saint-Godefroi,
- 1 personne pour le secteur de Paspébiac,

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la caisse a reçu 1 candidature qui répond aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse de la candidature reçues précisant en quoi elle répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

La présidente d'élection remercie, Mme David pour le rapport

La présidente, Mme Cyr, mentionne qu'il y a une personne candidate éligible à la fonction d'administrateur cette année sont :

Pour le secteur de Chandler

M. Michel Gagné

Pour le secteur de St-Godefroi

Aucune candidature éligible

Pour le secteur de Paspébiac

Aucune candidature éligible

Un document de présentation de tous ces candidats a été déposé sur le site internet de la caisse.

5.3.3 Présentation des personnes candidates

Avant de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration, le candidat a préparé une courte présentation orale, d'un maximum de 2 minutes.

Cette portion de l'assemblée sera disponible en réécoute sur le site internet de la caisse.

Présentation de M. Michel Gagné

5.3.4 Élection par acclamation

Pour le secteur de St-Godefroi et le secteur de Paspébiac, nous avons reçu un nombre de candidatures inférieur au nombre total de postes à combler.

La présidente d'assemblée déclare élu en tant que membre du conseil d'administration M. Michel Gagné pour le secteur de Chandler. Félicitation M. Gagné.

Pour les deux postes restés vacants :

- un pour le nouveau poste universel,
- un pour le secteur de Paspébiac,

Le conseil d'administration aura la responsabilité de recruter, après l'AGA, un membre intéressé qui correspond aux critères recherchés afin d'enrichir le profil collectif.

Fin des élections

Au nom du conseil d'administration et des employés, Mme Cyr remercie chaleureusement les administrateurs sortants. M. Claude Grenier et M. Gilles Leblanc pour leur engagement à travailler toujours dans l'intérêt des membres.

Ce fut un réel plaisir de travailler avec vous!

5.4 Précision sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats.

Les membres sont appelés à voter sur les éléments suivants :

- La répartition des excédents annuels (ristournes) ;
- Le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne ;

Seuls les membres de plein droit ont droit de voter.

La réécoute de l'assemblée est disponible par le biais du bouton « vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. Même les membres, n'ayant pas participé à l'assemblée en ligne, pourront voter en toute connaissance de cause.

Toute la documentation de référence est disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse, il y a déjà accès aux rapports annuel et financier complets 2023 de la Caisse.

Pour voter, les membres doivent se rendre sur Accès-D et cliquer sur le bouton « Mon vote ». Des consignes claires seront disponibles pour enregistrer les votes. Il y a possibilité également d'accéder à la votation par le biais du site Internet de notre caisse, et même, sur la page d'accueil du desjardins.com.

Cette année il y a également possibilité d'utiliser les bornes de votation disponible au siège social à Chandler et au centre de service de Paspébiac, en fonction des heures d'ouverture.

OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE VOTATION EN DIFFÉRÉ POUR 4 JOURS

À la fin de la présentation de ce soir, la période de votation sera ouverte pour les 4 prochains jours. Il sera possible pour les membres de voter jusqu'au 19 avril 2025, à 23h59. Seuls les membres de plein droit pourront voter.

PRÉCISIONS CONCERNANT L'ANNONCE DES RÉSULTATS APRÈS LA PÉRIODE DE VOTATION DE 4 JOURS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les résultats de vote seront dévoilés de 24 à 48 heures après la période de votation, les résultats des votes seront publiés sur le site Internet de la Caisse.

Ce qui mettra fin à l'assemblée générale qui a débuté ce soir.

Enfin, bien que votre conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle vous êtes invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté, je dois toutefois vous informer que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.

Vous serez alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui vous sera soumise pour une nouvelle période de votation.

La présidente remercie les personnes qui l'ont accompagné pour le bon déroulement de l'assemblée.

Il remercie également tous les membres du conseil d'administration, le directeur général et le personnel de la caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux servir les membres.

La présidente invite M. Jovin Caron à dire un mot.

J'aimerais prendre quelques instants pour souligner les 25 années de service de Mme Mélanie Cyr, conseillère en finances personnelles ainsi que les 20 ans de service de M. Jean-François Ste-Croix, Agent conseil expérience membre et client.

Merci pour votre travail durant toutes ces années.

En terminant, je souhaite adresser ma gratitude envers les administrateurs pour leur confiance accordée, tous les employés, les gestionnaires et le directeur général pour leur dévouement dans l'accompagnement de nos 13 352 membres.

Merci de votre attention !

RÉSULTATS DE LA VOTATION AGA

Résultat votation AGA, suite à l'assemblée générale annuelle.

Du 15 au 19 avril 2025, les membres ont pu faire entendre leur voix grâce au vote en ligne portant sur le projet de partage des excédents recommandé par le conseil d'administration ainsi que sur l'élection des administrateurs.

Le projet de partage ayant été accepté, ce sont 969 191k\$ qui seront retournés aux membres de la Caisse et à la collectivité sous forme de ristournes individuelles et collectives.

Trois postes étaient à pourvoir au conseil d'administration.

Voici l'administrateur élu par acclamation:

Secteur de Chandler : M. Michel Gagné

Deux postes sont restés vacants soit un poste universel et un poste pour le secteur de Paspébiac

Merci aux membres d'avoir voté et bravo à M. Michel Gagné qui a été réélu au conseil d'administration.

La participation des membres lors de la diffusion en direct (51 membres) et 32 membres en différé. C'est donc un total 83 membres qui ont participé en tout ou en partie à notre AGA.

285 membres se sont prévalus de leur droit de vote.

La recommandation du CA pour la répartition des excédents et le versement de la ristourne individuelle (844 191 k\$) et collective (125 000 \$ /FADM) annuels est adopté par 96,84 % de nos membres

C'est donc un total de 969 191 \$ que nous remettons en ristournes.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée le 22 avril 2025 à 11h58.

Mme Marlyne Cyr, présidente d'assemblée

Louise David, secrétaire d'assemblée